

# Réunion Hebdomadaire des Dirigeants & Responsables

CR de la visio du jeudi 02 juillet 2020  
11h10 – 12h

# Réunion Hebdomadaire des Dirigeants & Responsables

- **PRÉSENTS :**

- Franck Guignard Perret, Olivier Guyot, Claude Carriere, Sylvain Balayssac, Jean Luc Fayos, Romain St Jours, Ludivine Gonet, Didier Mauran, Pierre Carayon, Julien Magurno, Constance Longour, Agnès Berenger, Olivia Rosique et Lucas Rietsch

- **EXCUSÉS :**

- Laurent Bourriquel et Thierry Alvernhe, Cécile Amiel, Christophe Blanc

# ORDRE DU JOUR

- Retour de la réunion avec le DTN
- Suivi des livraisons : pack combinaisons et passeports.
- Retour des structures sur le remplissage des stages...
- Plan de communication
  - ✓ Annonce des dates radio et presse
  - ✓ Les offres sur notre site web : [www.ffvoileoccitanie.net/les-ecoles-de-voiles/](http://www.ffvoileoccitanie.net/les-ecoles-de-voiles/)
  - ✓ Questions dispositifs du CRT

# Retour DTN

## DECONFINEMENT PROGRESSIF AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020 1/3

Peut-on proposer une activité (stage, entraînement, compétition...) destinée à plus de 10 participants ?

*Le décret du 31 mai modifié par celui du 21 juin prévoit que :*

**La limitation à 10 personnes ne s'applique pas dans l'espace privé du club** par exemple dans les locaux du club s'il est propriétaire, responsabilité des adhérents.

**En revanche, elle continue de s'appliquer dans l'espace public** donc par exemple sur la plage, sur la cale ou sur un ponton de port au départ d'une activité, lors de l'accès à l'eau.

Ce principe ne fait pas obstacle à ce que, pour l'organisation des activités physiques et sportives, **l'établissement reçoive un nombre de personnes supérieur à 10.**



# Retour DTN

## DECONFINEMENT PROGRESSIF AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020 2/3

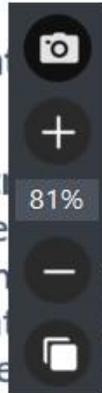
*En résumé :*

**Il est désormais tout à fait possible de proposer des activités ouvertes à plus de 10 pratiquants** (stages, pratiques de loisirs, compétitions, entraînements...).

**En effet, sur l'eau, la pratique de la voile permet de respecter une distanciation physique entre les pratiquants embarqués sur différents supports.** La présence par exemple de 6 catamarans avec 6 personnes à bord sur un même espace nautique ne peut pas être considérée comme un rassemblement car la pratique du catamaran impose à la base une distanciation entre ces 6 catamarans. Les ratios nombre de pratiquants par cadre répondent aux conditions habituelles de sécurité. L'équipement des navires de surveillance et d'intervention doivent être suréquipés en regard d'une éventuelle assistance en situation de Covid-19 (cf. protocole d'intervention et d'assistance FFVoile).

**En revanche, il faut rester vigilant,** notamment à terre lors du lancement ou la fin de l'activité :

- pour éviter les regroupements de plus de 10 personnes,
- Pour continuer à faire respecter les gestes barrières.



## FICHE CONSEILS

### PROCEDURE EN CAS DE SUSPICION DE CAS COVID

*Conseils valables pour la phase 2 du déconfinement (jusqu'au 22 juin)*

- Nettoyer tous les matériels avec une solution virucide adéquate, et appliquer rapidement les mesures de protection adaptées,
- Informer rapidement les personnes en contact avec la personne source sans en dévoiler son identité (anonymisé les informations),
- En cas de suspicion d'une personne mineure présente dans la structure, il faut:
  - l'isoler en lui fournissant un masque si possible,
  - Respecter une distanciation de quelques mètres,
  - laisser quelqu'un avec la personne suspectée pour la rassurer
  - contacter le représentant légal désigné.
- Proposer le questionnaire d'auto évaluation aux personnes ayant eu un contact (Voir fiche dédiée),
- Surveiller et alerter en cas de modification des réponses au questionnaire d'auto évaluation,
- Recueillir les informations à transmettre à la COMED de la FFVoile pour information et analyse de la situation.

## FICHE CONSEILS

### L'INTERVENTION EN MER ET SECOURS A UNE PERSONNE

*Conseils valables pour la phase 2 du déconfinement (jusqu'au 22 juin)*

Cette fiche conseil a été construite sur la base de la procédure élaborée par la SNSM

- Priorité dans tous les cas à la sauvegarde de la vie en mer,
- Les masques étant inefficients lorsqu'ils sont mouillés, les intervenants portent une visière (visière du casque + dispositif spécifique type visière légère de soignants/coiffeurs...).
- Chaque embarcation dispose à son bord d'un sachet étanche contenant un petit nombre de masques + un flacon de gel hydro alcoolique + un linge,
- Lors de la phase de récupération, si l'intervenant ressale l'embarcation et que le pratiquant peut repartir seul, l'équipier se lave les mains au gel,
- Si le pratiquant est récupéré à bord du semi-rigide, l'intervenant lui sèche la bouche avec un linge, lui confie un masque, puis se lave les mains,
- De retour à terre, assurer la désinfection des embarcations et du matériel utilisé

# Retour DTN

*Vestiaires restent fermés, dernière phase du déconfinement.*

*Toujours 10 personnes maximum par groupe dont moniteur.*

*Les moniteurs à terre doivent porter le masque si pas possible de respecter les distances de sécurité.*

*Les attestations covid-19 groupées sont possibles mais avec suivi individuel pour pouvoir tracer les équipages qui ont navigué ensemble. Pour remonter plus facilement et avertir les personnes concernées en cas de contamination.*

# Suivi des livraisons

Réception cette semaine (première de juillet) du pack efv et du pack communication.

Les écoles doivent nous envoyer un mail de bonne réception des packs (combinaisons + coupe vent).

Les PVR sont en cours de distribution. Si vous avez besoin de plus de PVR, merci de nous envoyer un mail.

# Retours sur les réservations

La réservation des stages dans certaines écoles est presque à saturation pour le mois de Juillet.

Les réservations sont tardives pour août mais c'est la tendance des autres années qui se confirme.  
Plutôt de la dernière minute en août.

NB : Les écoles ont des effectifs réduits et donc moins de stages. Avec des difficultés de recrutement.

# Plan de communication



Vos sensations, notre passion, une seule région !

Dates de **diffusion du spot Radio** :

6 au 19 Juillet 2020 sur RTS

Dates de **parution presse** (Midi Libre et l'Indépendant) :

Dimanche 5 – Lundi 6 et Mardi 7 juillet 2020 dans toutes les éditions

**Visibilités Web de l'encart publicitaire** : 6 au 12 juillet 2020

→ *Définir les semaines creuses pour mettre en œuvre la campagne sur les réseaux sociaux.  
(Pas en Juillet 2020 car quasiment plus de places dans les stages en Juillet).*

→ Les offres sur notre site web : <https://www.ffvoileoccitanie.net/les-ecoles-de-voiles/>

**Merci d'envoyer VOTRE offre avec photo rapidement : [developpement@voileoccitanie.com](mailto:developpement@voileoccitanie.com)**

→ Rappels et questions sur les dispositifs du CRT : Carte Occ'ygene et plateforme d'achat solidaire.

